

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 04537

Numéro SIREN : 538 798 372

Nom ou dénomination : A.R.C2

Ce dépôt a été enregistré le 27/08/2019 sous le numéro de dépôt B2019/023484

Désignation de l'entreprise : ARC2		Adresse de l'entreprise : 106 AVENUE TOLOSANE		31520 RAMONVILLE ST AGNE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12		Durée de l'exercice précédent* 12		Néant ☐	
Numéro SIRET* 5 3 8 7 9 8 3 7 2 0 0 0 3 2											
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Exercice N clos le 13 11 22 01 81 Net 3		N-1 13 11 22 01 71 Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)		AA									
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB									
	Frais de développement *	CX									
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	25 200		25 200						
	Fonds commercial (1)	AH									
	Autres immobilisations incorporelles	AJ									
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL									
	Terrains	AN									
	Constructions	AP									
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	17 850		16 597		1 253		3 803		
	Autres immobilisations corporelles	AT	570 534		73 187		497 347		534 944		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AV										
Avances et acomptes	AX										
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS										
Autres participations	CU										
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Créances rattachées à des participations	BB									
	Autres titres immobilisés	BD									
	Prêts	BF									
	Autres immobilisations financières*	BH	73 101			73 101		72 951			
TOTAL (II)		BJ	686 686		114 984	571 702		611 699			
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL									
	En cours de production de biens	BN									
	En cours de production de services	BP									
	Produits intermédiaires et finis	BR									
	Marchandises	BT									
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV									
	Créances	BX	2 865 673		41 898		2 823 775		2 548 763		
	Autres créances (3)	BZ	1 990 669				1 990 669		1 704 743		
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB									
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD									
DIVERS	Disponibilités	CF									
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	165 843					197			
TOTAL (III)		CJ	5 022 185		41 898	4 980 287		4 423 933			
régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW									
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM									
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN									
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	5 708 871		156 882	5 551 989		5 035 631			
envois : (1) Dont droit au bail											
laus de réserve : propriété *											
Immobilisations :											
(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	0								
(3) Part à plus d'un an :		CR									
Stocks :											
Créances :											

Désignation de l'entreprise : ARC2

Néant ☐ *

RENDRE PAR LE DECLARANT

RENDRE

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 50 000)	DA	50 000	50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	5 000	5 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	513 675	513 675
	Report à nouveau	DH	103 738	(130 294)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(574 655)	234 031
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	97 757	672 413
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	124 460	138 960
	Provisions pour charges	DQ	74 081	65 786
	TOTAL (III)	DR	198 541	204 746
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	2 430	838
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	902 353	13 376
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 166 579	2 262 148
	Dettes fiscales et sociales	DY	2 077 901	1 766 293
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	106 429	115 818
	Produits constatés d'avance (4)	EB		
Compte régul.		EC	5 255 691	4 158 473
	TOTAL (IV)	ED		
	Ecart de conversion passif *	EE	5 551 989	5 035 631
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EB		
REVENUS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
	{ Ecart de réévaluation libre	ID		
	{ Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	5 255 691	4 158 473
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	1 608	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : ARC2

RELEVÉ DU BILAN ET DU COMPTA

PRODUITS FINANCIERS

CHARGES FINANCIÈRES

opérations
en commun

		Exercice N				Exercice (N-1)
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB	FC	
	Production vendue	FD		FE	FF	
		FG	15 715 186	FH	FI	15 715 186
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	15 715 186	FK	FL	15 715 186
	Production stockée*				FM	15 353 435
	Production immobilisée*				FN	15 353 435
	Subventions d'exploitation				FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	
	Autres produits (1) (11)				FQ	80 400
					FR	191
Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	15 795 776
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	15 716 849
	Variation de stock (marchandises)*				FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	8 392 749
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	8 033 289
	Salaires et traitements*				FY	255 340
	Charges sociales (10)				FZ	5 413 347
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations		- dotations aux amortissements*	GA	1 981 459
				- dotations aux provisions	GB	1 840 826
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	59 407
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	55 490
	Autres charges (12)				GE	8 295
					GF	3 665
					GG	530
					GH	16 114 263
					GI	15 450 613
					GJ	(318 487)
					GK	266 236
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GL	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GM	
PRODUITS FINANCIERS	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GN	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GO	
	Produits financiers de participations (5)				GP	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GQ	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GR	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GS	
	Différences positives de change				GT	
CHARGES FINANCIÈRES	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GU	
					GV	
					GW	
Total des produits financiers (V)						
Total des charges financières (VI)						
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						

Désignation de l'entreprise : ARC2

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	40 000	15 000	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	40 000	15 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	257 588	15 473	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	25 500	24 000	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	283 088	39 473	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(243 088)	(24 473)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	15 835 776	15 731 849	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	16 410 431	15 497 817	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(574 655)	234 031	
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
(2)	Dont { produits de locations immobilières	HY			
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
(3)	Dont { - Crédit bail mobilier *	HP			
	{ - Crédit bail immobilier	HQ			
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	13 081	7 732	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
(9)	Dont transferts de charges	A1	66 807	363 396	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)				
CONTRAVENTION		Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
PROVISION LITIGES PRUD'HOMAI		223			
CONTROLE URSSAF		25 500		40 000	
		257 365			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

Les explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ANNEXE**SOMMAIRE**

Faits caractéristiques de l'exercice	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations générales complémentaires	X
Informations complémentaires (CICE)	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Autres immobilisations incorporelles	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Disponibilités en Euros	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation du chiffre d'affaires	X
Ventilation de l'effectif moyen	X
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	X
Honoraires des commissaires aux comptes	X
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	X
Identité des sociétés mères consolidant les comptes	X
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	X
Transferts de charges	X
Résultats financiers des cinq derniers exercices	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Provisions pour risques et charges :

Une provision est constituée lorsque la société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable. Les provisions à fin décembre 2018 ont été estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables.

Les autres provisions pour risques et charges correspondent aux litiges sociaux en cours.

Variations des capitaux propres :

- Capitaux Propres à l'ouverture : 672 413
- Augmentation de Capital : 0
- Distribution de dividendes : 0
- Résultat de l'exercice : -574 655
- Capitaux Propres à la clôture : 97 757

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Intégration fiscale :

La société a opté pour le régime d'intégration fiscale des Groupes défini par les articles 223A à 223Q du Code Général des Impôts mis en place par la société ALYZIA HOLDING société immatriculée en France à Bobigny sous le RCS 552 134 975 depuis le 1er janvier 2012.

La convention d'intégration fiscale conclue avec ALYZIA HOLDING prévoit que la filiale calcule et comptabilise sa charge d'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale et règle sa dette d'impôt à ALYZIA HOLDING, société tête de Groupe.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 261 076 €. La société a demandé un préfinancement à BPI au titre de ce mécanisme. Le préfinancement est réglé directement à Alyzia Holding. La société a décidé d'affecter ce crédit d'impôt au soutien de l'investissement, à la recherche et à l'innovation, ainsi qu'au développement de l'emploi.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	10.0000	5 000			5 000

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 444 872
Autres créances	103 495
Total	1 548 367

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	822
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	306 297
Dettes fiscales et sociales	1 781 534
Autres dettes	106 429
Total	2 195 082

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	165 843
Total	165 843

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

La société est engagée dans des contrats commerciaux avec des sociétés du groupe 3S/Alyzia, contrats dans le cadre desquels elle est client ou fournisseur. Ces contrats étant exclus de la liste des transactions liées notamment car conclus à des conditions normales de marché la société n'a pas à en donner le détail.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
PRESTATIONS ASSISTANCE EN ESCALE	15 715 186
Total	15 715 186

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	15 715 186
Total	15 715 186

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	5
Agents de maîtrise et techniciens	54
Ouvriers	94
Total	153

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	13 081	
Dont entreprises liées	13 081	

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 8 200 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 8 200.00€

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

Pour la clôture 2018, il a été décidé de retenir une provision pour les personnes dont le départ à la retraite est prévu dans les 12 prochaines années. Cette période de 12 ans correspond à la durée maximale estimée des renouvellements de contrat, étant entendu que le nouveau bénéficiaire du contrat reprend les engagements de retraite lorsqu'il reprend les salariés. Cette évolution méthodologique fait suite à la disparition du contrat liant Alyzia à Aéroports de Paris.

Une provision pour retraite d'un montant de 68 708 € est constituée, cette provision a été calculée par un actuaire indépendant.

La société applique la méthode générale.

La provision pour médailles de travail d'un montant de 5 373 € est estimée par ce même actuaire.

Les évaluations réalisées décrivent les passifs sociaux de la société. Elles comprennent la valeur actuelle probable des prestations futures à la date d'évaluation, la dette actuarielle à la date d'évaluation.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	4 720
52 à 59 ans	6 à 13 ans	
moins de 52 ans	plus de 13 ans	63 988
Engagement total		68 708

Hypothèses de calculs retenues

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour évaluer les obligations sont :

- Taux de revalorisation des salaires (y compris inflation) : 2%
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux d'actualisation : 2%
- Taux charges sociales : 40%
- Table de mortalité : table INSEE 2018

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
MERAINA	SASU	25 520 160	61 RUE CLAUDE BERNARD 75005 PARIS

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels	40 000	78750000
- PROVISIONS LITIGES PRUD'HOMAU	40 000	
Total		
Charges exceptionnelles	25 500	68750000
- PROVISIONS LITIGES PRUD'HOMAU	223	67120000
- CONTRAVENTION	257 365	67180000
- CONTROLE URSSAF	283 088	
Total		

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
REFACTURATIONS FILIALES	36 254
REFACTURATIONS FORMATION	29 628
REMBOURSEMENT MUTUELLE	926
Total	66 808

A.R.C 2
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 50 000 €UROS
SIEGE SOCIAL : 106 AVENUE TOLOSANE
31520 RAMONVILLE SAINT-AGNE
R.C.S. TOULOUSE B 538 798 372

AGM DU 28 JUIN 2019
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

AFFECTATION DU RÉSULTAT

DEUXIÈME DÉCISION - Quitus au Président

L'associée unique déclare donner quitus plein et entier au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2018.

TROISIÈME DÉCISION - Affectation du résultat

L'associée unique décide d'affecter la perte comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2018 qui s'élève à (574 655) Euros au compte « Report à Nouveau » créditeur qui passe ainsi de 103 738 Euros à (470 917) Euros.

Pour copie certifiée conforme.

Le Président :
Didier MONTEGUT





A.R.C2

**RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT A L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE MIXTE
RELATIVE AUX COMPTES DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018**

Monsieur,

Conformément aux dispositions de l'article 19 des statuts, nous vous avons réunis en assemblée générale mixte afin de vous rendre compte de l'activité de notre société pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 et soumettre à votre approbation les comptes annuels de cet exercice ainsi que l'affectation de son résultat.

Le Commissaire aux Comptes a reçu toutes les informations nécessaires à la réalisation de ses diligences et à l'émission de son rapport.

**I – SITUATION ET ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DÉCEMBRE 2018**

Nous vous rappelons que notre société exerce des activités d'assistance aéroportuaire et de services généraux aux entreprises et plus particulièrement, sur l'aéroport de ROISSY CDG, sur le Terminal 2, les services d'assistance en escale (c'est à dire toutes les opérations effectuées à l'occasion de l'escale d'un avion dans un aéroport et se rapportant à l'aéronef lui-même, aux passagers et au fret) suivants (liste issue de l'article R 216-1 du Code de l'aviation civile) : 2. Assistance « passagers » comprenant toute forme d'assistance aux passagers au départ, à l'arrivée, en transit ou en correspondance, notamment le contrôle des billets, des documents de voyage, l'enregistrement des bagages et leur transport jusqu'aux systèmes de tri.

Le chiffre d'affaires annuel a globalement progressé en 2018, en ligne la progression d'activité.

Toutefois, les charges d'exploitation et les frais de personnel ont progressé plus fortement que le chiffre d'affaires, résultant dans une baisse du résultat d'exploitation de 585 K€.

DM

II – PRÉSENTATION DES COMPTES SOCIAUX

Les comptes sociaux qui vous sont présentés ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation actuellement en vigueur.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 :

- Le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 15 715 186 Euros contre 15 353 435 Euros au titre de l'exercice précédent soit une augmentation de 2,36 %,
- Le total des produits d'exploitation s'élève à 15 795 776 Euros contre 15 716 849 Euros au titre de l'exercice précédent soit une augmentation de 0,50 %,
- Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 16 114 263 Euros contre 15 450 613 Euros au titre de l'exercice précédent soit une augmentation de 4,30 %,
- Le résultat d'exploitation ressort à (318 487) Euros contre 266 236 Euros au titre de l'exercice précédent,
- Le montant des traitements et salaires s'élève à 5 413 347 Euros contre 5 233 174 Euros au titre de l'exercice précédent soit une augmentation de 3,44 %,
- Le montant des charges sociales s'élève à 1 981 459 Euros contre 1 814 826 Euros au titre de l'exercice précédent soit une augmentation de 7,64 %. Ce montant prend en compte le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi pour un montant de 261 076 Euros.

La société a décidé d'affecter ce crédit d'impôt au soutien de l'investissement, à la recherche et à l'innovation ainsi qu'au développement de l'emploi.

L'intéressement des salariés est de 172 057 Euros contre 148 469 Euros au titre de l'exercice précédent soit une diminution de 15,89 %.

Il est précisé que la société a supporté des dépenses de travail intérimaire pour un montant de 4 665 692 Euros.

Compte tenu d'un résultat financier de (13 081) Euros, contre (7 732) Euros au titre de l'exercice précédent, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à (331 567) Euros contre 258 504 Euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu des éléments ci-dessus, du résultat exceptionnel de (243 088) Euros, de l'impôt sur les bénéfices de 0 Euro, le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018 se solde par une perte comptable de (574 655) Euros contre un bénéfice de 234 031 Euros au titre de l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2018, le total du bilan de la société s'élevait à 5 551 989 Euros contre 5 035 631 Euros pour l'exercice précédent.

DM

III – INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS

Conformément aux dispositions des articles L 441-6-1 et D 441-4 du Code de Commerce, nous vous indiquons les informations suivantes :

- pour les fournisseurs de la société : le nombre et le montant total (H.T. ou TTC) des factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu, ce montant étant ventilé par tranches de retard et rapporté en pourcentage au montant total des achats (H.T. et TTC) de l'exercice,
- pour les clients de la société : le nombre et le montant total (H.T. ou TTC) des factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu, ce montant étant ventilé par tranches de retard et rapporté en pourcentage au chiffre d'affaires (H.T. ou TTC) de l'exercice.

IV – ÉVÈNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Nous vous informons qu'aucun évènement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

V – ÉVOLUTION PRÉVISIBLE ET PERSPECTIVE D'AVENIR

Les évolutions prévisibles des métiers de l'activité passage avec la mise en place progressive des bornes libre services d'enregistrement et de dépose bagages nécessiteront une adaptabilité de l'organisation et des postes de travail.

Les perspectives d'avenir de nos métiers s'orientent vers une accentuation du service client et le développement de services complémentaires ou additionnels délivrés aux passagers.

Notre société continue à se préparer à ces évolutions en maintenant le niveau d'adaptabilité de son organisation pour maintenir sa capacité à intégrer ces modifications.

Cette démarche permettra de répondre dans les meilleures conditions sociales et économiques aux nouvelles exigences qu'imposent les nouveaux process de la digitalisation et du parcours du passager.

VI – RÉSULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Nous vous informons que le tableau prévu à l'article R 225-102, alinéa 2, du Code de commerce, faisant apparaître les résultats de la société au cours de chacun des cinq derniers exercices, a été annexé au présent rapport.

DM

VII – DIVIDENDES DISTRIBUÉS ANTÉRIEUREMENT

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que nous n'avons procédé à aucune distribution de dividende au titre des trois précédents exercices.

VIII – DÉPENSES ET CHARGES NON DÉDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous informons que le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 et 5 du CGI, s'élève à 29 382 € au titre de l'exercice et l'impôt supporté à ce titre est de 8 226,96 €, il vous sera demandé d'approuver ces dépenses et charges ainsi que l'impôt supporté à ce titre.

IX – FILIALES, PARTICIPATIONS, SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES

La société ne possède pas de filiales, n'a pas de participation dans une autre société et ne contrôle aucune société.

Nous vous rappelons que notre société est contrôlée par la société ALYZIA.

X – MENTION DES SUCCURSALES EXISTANTES

Conformément aux dispositions légales, nous vous informons que notre société n'a pas de succursale.

XI – ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

La société n'a effectué aucune activité en matière de recherche et de développement au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

XII – PRÊTS DE TRÉSORERIE INTERENTREPRISES

Au cours de l'exercice écoulé, aucun prêt de trésorerie interentreprises n'a été concédé par votre société.

XIII – APPROBATION DES COMPTES ET PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

Nous vous proposons d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 faisant ressortir une perte comptable de (574 655) €.

DM

Le résultat de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 est une perte comptable de (574 655) €uros que nous vous proposons d'affecter au compte « Report à Nouveau » créditeur qui passerait ainsi de 103 738 €uros à (470 917) €uros.

XIV – MODIFICATION DES ARTICLES 16, 17 ET 20 DES STATUTS

Le Président, eu égard aux nouvelles normes légales portant sur les obligations de rédaction du rapport de gestion de nomination des Commissaires aux Comptes, propose de modifier les articles 16, 17 et 20 des statuts.

XV – CONVENTIONS VISÉES A L'ARTICLE L. 227-10 DU CODE DE COMMERCE, DENOMMÉES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous vous signalons qu'aucune convention prévue à l'article L 227-10 du Code de commerce n'a été conclue ou ne s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

XVI – QUITUS A VOTRE PRÉSIDENT

Nous vous demandons de donner quitus de sa gestion à votre Président au titre de l'exercice sous examen clos le 31 décembre 2018.

XVII – INFORMATIONS PORTANT SUR LES CONDITIONS DE REPRISE D'UNE SOCIÉTÉ PAR SES SALARIÉS ET SUR LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DE LA SOCIÉTÉ CONCERNANT LA DÉTENTION DE SON CAPITAL

Nous vous rappelons que l'assemblée générale ordinaire annuelle doit dorénavant constater que l'obligation relative à l'organisation des deux informations triennales aux salariés de la société sur les sujets suivants a été respectée :

- les conditions juridiques, les avantages et les difficultés de la reprise d'une société par ses salariés et les aides dont ils peuvent bénéficier,
- les orientations générales de l'entreprise relatives à la détention de son capital notamment sur le contexte et les conditions d'une cession de celle-ci et, le cas échéant, sur le contexte et les conditions d'un changement capitalistique substantiel.

Ces informations doivent indiquer :

- les principales étapes d'un projet de reprise d'une société, en précisant les avantages et les difficultés pour les salariés et pour le cédant,
- une liste d'organismes pouvant fournir un accompagnement, des conseils ou une formation en matière de reprise d'une société par les salariés,
- les éléments généraux relatifs aux aspects juridiques de la reprise d'une société par les salariés, en précisant les avantages et les difficultés pour les salariés et pour le cédant,

DM

- les éléments généraux en matière de dispositifs d'aide financière et d'accompagnement pour la reprise d'une société par les salariés,
- une information générale sur les principaux critères de valorisation de la société, ainsi que sur la structure de son capital et son évolution prévisible,
- le cas échéant, une information générale sur le contexte et les conditions d'une opération capitalistique concernant la société et ouverte aux salariés.

Nous vous remercions de prendre acte que les informations ont été effectuées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 soit depuis moins de trois ans.

XVIII – MISE EN PLACE DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD)

Nous vous rappelons que la société, comme toutes les sociétés, devait avoir mis en place au 25 mai 2018, les mesures relatives au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Les diverses mesures nécessaires ont été mises en place et un référent a été nommé.

Les salariés ont été informés, individuellement par courrier et collectivement par affichage.

XIX – MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF DE PRÉVENTION DE LA CORRUPTION

Notre société mère, la société G3S-ALYZIA, a mis en place un dispositif de prévention de la corruption.

Ce dispositif étant conçu pour s'appliquer à la société G3S-ALYZIA ainsi qu'à l'ensemble de ses filiales, notre société est dispensée de la mise en place, à son niveau, d'un dispositif indépendant.

Depuis la mise en place de ce dispositif, un responsable de la conformité anti-corruption a été nommé, les formations sont en cours et aucun signalement n'a été fait par le biais du dispositif de prévention de la corruption.

XX – PROCÉDURES RELATIVES AUX LANCEURS D'ALERTE

Conformément aux dispositions légales, la société a mis en place une procédure pour recueillir les signalements effectués par les lanceurs d'alertes.

Cette procédure a été portée à la connaissance des salariés de la société par la remise d'une note explicative à chacun d'eux, le signalement devant être effectué au supérieur hiérarchique ou au référent.

DM

Conformément aux dispositions légales, aucun signalement n'a été effectué. Cette procédure est effective depuis le 1^{er} janvier 2018.

XXI – OBSERVATIONS DU COMITÉ D'ENTREPRISE

Nous vous informons que le Comité d'Entreprise a reçu tous les documents communiqués aux associés, les communications ayant été faites simultanément.

Conformément à l'article L 2323-8 du Code du travail, le texte des éventuelles observations du Comité d'Entreprise a été annexé au présent rapport.

Les projets de résolutions qui vous sont soumis reprennent les principaux points de ce rapport, nous vous prions de bien vouloir les approuver, et nous vous remercions de votre confiance et de votre collaboration.

Le Président :
Didier MONTEGUT

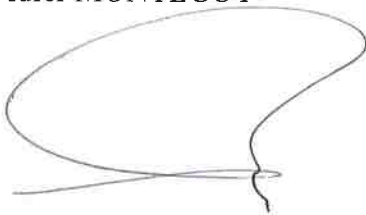
A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'D' followed by a horizontal line and a small vertical stroke at the end.

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 223-102)

ARC2

ARC2
31520 RAMONVILLE ST AGNE

	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	510	50 000	50 000	50 000	50 000
Nbre des actions ordinaires existantes	51	5 000	5 000	5 000	5 000
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	12 142 670	15 153 917	14 092 077	15 353 435	15 715 186
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	255 959	522 603	34 826-	343 712	535 046-
Impôts sur les bénéfices					
Participation des salariés au titre de l'exercice	33 957				
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	428 464	518 624	135 732-	234 031	574 655-
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	4 352.98	104.52	8.13-	68.74	107.01-
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	8 401.26	103.72	27.15-	46.81	114.93-
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	125	155	160	157	153
Montant de la masse salariale de l'exercice	4 011 263	4 784 296	4 948 471	5 233 174	5 413 347
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	1 645 228	1 894 319	1 966 874	2 135 461	2 195 705



A.R.C2

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



A.R.C2

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société A.R.C2,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.R.C2 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement



s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Toulouse, le 21 juin 2019

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Jérôme Guirauden

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	25 200	25 200				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	17 850	16 597	1 253	3 803	2 550	67.05
	Autres immobilisations corporelles	570 534	73 187	497 347	534 944	37 597	7.03
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	73 101		73 101	72 951	150	0.21
Total II		686 686	114 984	571 702	611 699	39 997	6.54
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	2 865 673	41 898	2 823 775	2 548 763	275 012	10.79
	Autres créances	1 990 669		1 990 669	1 704 743	285 926	16.77
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités				197	197	100.00
	Charges constatées d'avance (3)	165 843		165 843	170 229	4 387	2.58
	Total III	5 022 185	41 898	4 980 287	4 423 933	556 354	12.58
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		5 708 871	156 882	5 551 989	5 035 631	516 357	10.25

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

0

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2018 12		Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 50 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	50 000		50 000			
	Réserves						
	Réserve légale	5 000		5 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées	513 675		513 675			
	Autres réserves						
	Report à nouveau	103 738		130 294		234 031	179.62
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	574 655		234 031		808 687	345.55
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	97 757		672 413		574 655	85.46
PROVISIONS	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
DETTE (I)	Provisions pour risques	124 460		138 960		14 500	10.43
	Provisions pour charges	74 081		65 786		8 295	12.61
	Total III	198 541		204 746		6 205	3.03
Comptes de Régularisation	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants	2 430		838		1 591	189.86
	Emprunts et dettes financières diverses	902 353		13 376		888 977	NS
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
Comptes de Régularisation	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 166 579		2 262 148		95 570	4.22
	Dettes fiscales et sociales	2 077 901		1 766 293		311 608	17.64
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
Comptes de Régularisation	Autres dettes	106 429		115 818		9 390	8.11
	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	5 255 691		4 158 473		1 097 217	26.39
Comptes de Régularisation	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	5 551 989		5 035 631		516 357	10.25

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 5 255 691 4 158 473

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	15 715 186		15 715 186	15 353 435		361 751	2.36
Chiffre d'affaires NET	15 715 186		15 715 186	15 353 435		361 751	2.36
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			80 400	363 396		282 996	77.88
Autres produits			191	18		173	974.14
Total des Produits d'exploitation (I)			15 795 776	15 716 849		78 927	0.50
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			8 392 749	8 033 289		359 460	4.47
Impôts, taxes et versements assimilés			255 340	242 113		13 227	5.46
Salaires et traitements			5 413 347	5 233 174		180 174	3.44
Charges sociales			1 981 459	1 840 826		140 633	7.64
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			59 407	16 828		42 579	253.03
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				55 490		55 490	100.00
Dotations aux provisions			8 295	28 363		20 068	70.75
Autres charges			3 665	530		3 136	592.08
Total des Charges d'exploitation (II)			16 114 263	15 450 613		663 650	4.30
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			318 487	266 236		584 723	219.63
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	13 081		7 732		5 349	69.18
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	13 081		7 732		5 349	69.18
2. Résultat financier (V-VI)	13 081		7 732		5 349	69.18
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	331 567		258 504		590 072	228.26
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	40 000		15 000		25 000	166.67
Total VII	40 000		15 000		25 000	166.67
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	257 588		15 473		242 115	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	25 500		24 000		1 500	6.25
Total VIII	283 088		39 473		243 615	617.17
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	243 088		24 473		218 615	893.30
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)	15 835 776		15 731 849		103 927	0.66
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	16 410 431		15 497 817		912 614	5.89
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	574 655		234 031		808 687	345.55

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Provisions pour risques et charges :

Une provision est constituée lorsque la société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable. Les provisions à fin décembre 2018 ont été estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables.

Les autres provisions pour risques et charges correspondent aux litiges sociaux en cours.

Variations des capitaux propres :

- Capitaux Propres à l'ouverture : 672 413
- Augmentation de Capital : 0
- Distribution de dividendes : 0
- Résultat de l'exercice : -574 655
- Capitaux Propres à la clôture : 97 757

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Intégration fiscale :

La société a opté pour le régime d'intégration fiscale des Groupes défini par les articles 223A à 223Q du Code Général des Impôts mis en place par la société ALYZIA HOLDING société immatriculée en France à Bobigny sous le RCS 552 134 975 depuis le 1er janvier 2012.

La convention d'intégration fiscale conclue avec ALYZIA HOLDING prévoit que la filiale calcule et comptabilise sa charge d'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale et règle sa dette d'impôt à ALYZIA HOLDING, société tête de Groupe.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 261 076 €. La société a demandé un préfinancement à BPI au titre de ce mécanisme. Le préfinancement est réglé directement à Alyzia Holding. La société a décidé d'affecter ce crédit d'impôt au soutien de l'investissement, à la recherche et à l'innovation, ainsi qu'au développement de l'emploi.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	10.0000	5 000			5 000

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 444 872
Autres créances	103 495
Total	1 548 367

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	822
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	306 297
Dettes fiscales et sociales	1 781 534
Autres dettes	106 429
Total	2 195 082

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	165 843
Total	165 843

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

La société est engagée dans des contrats commerciaux avec des sociétés du groupe 3S/Alyzia, contrats dans le cadre desquels elle est client ou fournisseur. Ces contrats étant exclus de la liste des transactions liées notamment car conclus à des conditions normales de marché la société n'a pas à en donner le détail.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
PRESTATIONS ASSISTANCE EN ESCALE	15 715 186
Total	15 715 186

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	15 715 186
Total	15 715 186

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	5
Agents de maîtrise et techniciens	54
Ouvriers	94
Total	153

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	13 081	
Dont entreprises liées	13 081	

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 8 200 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 8 200.00€

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

Pour la clôture 2018, il a été décidé de retenir une provision pour les personnes dont le départ à la retraite est prévu dans les 12 prochaines années. Cette période de 12 ans correspond à la durée maximale estimée des renouvellements de contrat, étant entendu que le nouveau bénéficiaire du contrat reprend les engagements de retraite lorsqu'il reprend les salariés. Cette évolution méthodologique fait suite à la disparition du contrat liant Alyzia à Aéroports de Paris.

Une provision pour retraite d'un montant de 68 708 € est constituée, cette provision a été calculée par un actuair indépendant.

La société applique la méthode générale.

La provision pour médailles de travail d'un montant de 5 373 € est estimée par ce même actuair.

Les évaluations réalisées décrivent les passifs sociaux de la société. Elles comprennent la valeur actuelle probable des prestations futures à la date d'évaluation, la dette actuarielle à la date d'évaluation.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	4 720
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
52 à 59 ans	6 à 13 ans	63 988
moins de 52 ans	plus de 13 ans	
Engagement total		68 708

Hypothèses de calculs retenues

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour évaluer les obligations sont :

- Taux de revalorisation des salaires (y compris inflation) : 2%
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux d'actualisation : 2%
- Taux charges sociales : 40%
- Table de mortalité : table INSEE 2018

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
MERAINA	SASU	25 520 160	61 RUE CLAUDE BERNARD 75005 PARIS

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- PROVISIONS LITIGES PRUD'HOMAU	40 000	78750000
Total	40 000	
Charges exceptionnelles		
- PROVISIONS LITIGES PRUD'HOMAU	25 500	68750000
- CONTRAVENTION	223	67120000
- CONTROLE URSSAF	257 365	67180000
Total	283 088	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
REFACTURATIONS FILIALES	36 254
REFACTURATIONS FORMATION	29 628
REMBOURSEMENT MUTUELLE	926
Total	66 808

Désignation de l'entreprise : ARC2

Néant

*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
						2		3		4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	KD	25 200	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants		L9			KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants		M1			KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2			KP		KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3			KS	17 850	KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *						KV	519 559	KW		KX	16 772
		Matériel de transport *						KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique						LB	31 716	LC		LD	2 488
		Emballages récupérables et divers *						LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes						LK		LL		LM		
	TOTAL III						LN	569 124	LO		LP	19 260	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
		Autres participations						8U		8V		8W	
		Autres titres immobilisés						1P		1R		1S	
Prêts et autres immobilisations financières						1T	72 951	1U		1V	150		
TOTAL IV						1Q	72 951	1R		1S	150		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						0G	667 276	0H		0J	19 410		

CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
						par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
						1		2		3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	IN		C0		D0		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	IO		LV		LW	25 200	
CORPORELLES	Terrains						IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre					IQ		MA		MB		
		Sur sol d'autrui					IR		MD		ME		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions					IS		MG		MH		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ		MK	17 850	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers					IU		MM		MN	536 331	
		Matériel de transport					IV		MP		MQ		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier					IW		MS	(0)	MT	34 204	
		Emballages récupérables et divers *					IX		MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours						MY		MZ		NA		
	Avances et acomptes						NC		ND		NE		
	TOTAL III						IY		NG	(0)	NH	588 384	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ		0U		M7	
		Autres participations						I0		0X		0Y	
		Autres titres immobilisés						11		2B		2C	
Prêts et autres immobilisations financières						12		2E		2F	73 101		
TOTAL IV						13		NJ		NK	73 101		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						14		0K	(0)	0L	686 686		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS informatique

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Dossier N° ARC2 en Euros.

Désignation de l'entreprise : ARC2

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	25 200	PF		PG		PH	25 200
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	14 047	QA	2 550	QB		QC	16 597
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	13 173	QE	53 362	QF	(0)	QG	66 535
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	3 157	QM	3 494	QN	(0)	QO	6 652
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	30 377	QV	59 406	QW	(1)	QX	89 784
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	55 577	ØP	59 406	ØQ	(1)	ØR	114 984

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel			Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissement TOTAL I	M9	N1		N2			N3	N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8		P6			P7	P8		P9		Q1	
Terrains	Q2	Q3		Q4			Q5	Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	R1		R2			R3	R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R9			S1	S2		S3		S4	
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6			S8	S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4		T5			T6	T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U3			U4	U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9			V1	V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7			V8	V9		W1		W3	
	Emballages récup.et divers	W4		W5			W6	W7		W8		W9	
TOTAL III	X2	X3		X4			X5	X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL						NM					NO	
Total général (I+II+III+IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW			Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : ARC2

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
		1		2		3		4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	65 786	4Y	8 295	4Z		5A	74 081
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	138 960	5W	25 500	5X	40 000	5Y	124 460
	TOTAL II	5Z	204 746	TV	33 795	TW	40 000	TX	198 541
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B		6C		6D	
		- corporelles	6E	6F		6G		6H	
		- titres mis en équivalence	O2	O3		O4		O5	
		- titres de participation	9U	9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7		O8		O9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	55 490	6U		6V	13 592	6W	41 898
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	55 490	TY		TZ	13 592	UA	41 898
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	260 236	UB	33 795	UC	53 592	UD	240 439
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	8 295	UF	13 592			
		- financières	UG		UH				
		- exceptionnelles	UJ	25 500	UK	40 000			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

ANNEXE DÉCLARATION 2056

Désignation de l'entreprise : ARC2

31/12/2018

[illegible]

8

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET
DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057 2018

Formulaire obligatoire (article 53
A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : ARC2

Néant ☐ *

CADRE A

ÉTAT DES CRÉANCES

DE L'ACTIF
IMMOBILISÉ

Créances rattachées à des participations

Prêts (1) (2)

Autres immobilisations financières

UL

UP

UT

UM

UR

UV

UN

US

UW

73 101

0

73 101

DE L'ACTIF
CIRCULANT

Clients douteux ou litigieux

Autres créances clients

Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation
prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée * UO)

Personnel et comptes rattachés

Sécurité sociale et autres organismes sociaux

Etat et autres collectivités publiques

Impôts sur les bénéfices

Taxe sur la valeur ajoutée

Autres impôts, taxes et versements assimilés

Divers

Groupe et associés (2)

Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations
de pension de titres)

Charges constatées d'avance

TOTAUX

RENOIS

(1)

Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice

- Remboursements obtenus en cours d'exercice

(2)

Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

VD

VE

VF

VA

UX

ZI

UY

UZ

VM

VB

VN

VP

VC

VR

VS

VT

VU

VV

48 898

2 816 775

65 230

591 990

1 198

1 225 016

107 236

165 843

5 095 286

5 022 185

73 101

CADRE B

ÉTAT DES DETTES

Montant brut

1

A 1 an au plus

2

A plus d'1 an et 5 ans au plus

3

A plus de 5 ans

4

Emprunts obligataires convertibles (1)

7Y

Autres emprunts obligataires (1)

7Z

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)

à 1 an maximum à l'origine

à plus de 1 an à l'origine

VG

VH

2 430

Emprunts et dettes financières divers (1) (2)

8A

383

383

Fournisseurs et comptes rattachés

8B

2 166 579

2 166 579

Personnel et comptes rattachés

8C

1 051 302

1 051 302

Sécurité sociale et autres organismes sociaux

8D

753 881

753 881

Etat et autres collectivités publiques

Impôts sur les bénéfices

Taxe sur la valeur ajoutée

Obligations cautionnées

Autres impôts, taxes et assimilés

8E

VW

VX

VQ

14 574

258 143

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

8J

Groupe et associés (2)

VI

901 970

901 970

Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)

8K

106 429

106 429

Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *

ZZ

Produits constatés d'avance

8L

TOTAUX

VY

5 255 691

VZ

5 255 691

RENOIS

(1)

Emprunts souscrits en cours d'exercice

Emprunts remboursés en cours d'exercice

VJ

VK

(2)

Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques

VL

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS informatique

Dossier N° ARC2 en Euros.